



DÉPARTEMENT DES VOSGES
ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ

Provenchères-et-Colroy,
Le 16 avril 2024

INFORMATIONS

Organisation du Défilé des Pompiers

Dimanche 21 avril 2024

Dans le cadre du défilé des pompiers ce dimanche 21 avril, nous vous informons que :

CIRCULATION

- La circulation sera interdite Grande rue (RD420), du rond-point de Frapelle à l'intersection des routes menant à Colroy-la-Grande et la Petite-Fosse **de 10h00 à 10h30**
- Les rues du Pâquis, des Ailes et l'Avenue Léopold Humbert seront également interdites à la circulation pendant la même tranche horaire.
- La place des Tissages, la rue des Filatures et l'accès à la place des Tissages est interdite à toute circulation **du samedi 20 avril 2024 19h00 au dimanche 21 avril 19h00**

STATIONNEMENT

A noter que le stationnement sera interdit sur le domaine public sur les rues ci-après :

- Rue du Pâquis
- Avenue Léopold Humbert

→ De 10h00 à 10h30 le 21 avril 2024

ET

- Place des tissages
- Rue des filatures

→ Du samedi 20 avril 2024 19h00 au dimanche 21 avril 19h00

Merci de prendre vos dispositions dans le cadre de vos rendez-vous, visite médicale à domicile...

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Le Maire
S. BRENET

